

## **Quelques informations sur le Programme Golf pour la Biodiversité au golf d'Etretat (PGB) rappels sur les objectifs et état d'avancement en septembre 2024**

### Rappel sur les objectifs

Nous sommes en permanence alertés sur les conséquences du changement climatique, en particulier sur la diversité des plantes et des animaux qui nous entourent et assurent l'équilibre du monde vivant. Les terrains de golf qui sont par essence fortement engazonnés et arborés pour ressembler à la nature tout en donnant de la difficulté à notre jeu dans un beau cadre agréable, constituent, comme les grands parcs et jardins, de véritables îlots où la biodiversité peut s'épanouir à l'abri des expansions urbaine, agricole et industrielle. Encore faut-il connaître ce qu'il faut préserver, prendre soin de ne pas y favoriser des espèces qui posent problème (les espèces exotiques envahissantes) ... en plus de penser en permanence à la bonne gestion des sols et de l'eau ...

### Avancement sur notre golf

La connaissance de la biodiversité sur notre golf se fonde sur l'inventaire réalisé en 2022 par NATTERRA. Le terrain de golf d'Etretat, en plus des espaces spécifiques au jeu (départs, fairways, roughs et obstacles, greens) et des espaces artificiels (batiments, chemins, parkings), abrite des habitats naturels patrimoniaux qui comme leur nom l'indique doivent faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre de la préservation de la biodiversité de l'ensemble du terrain et à proximité de celui-ci. Il s'agit principalement de **pelouses** et de **prairies**, habitats normalement non concernés par le jeu, ainsi que de **haies**, de **boisements**, de **fouffrés** et **ronciers**, sans oublier la **mare** du trou 6. Pour ce qui concerne l'occupation du sol ces zones naturelles représentent environ **30% du terrain**, soit moitié moins que les zones spécifiques au jeu. Près de **300 espèces** ont été identifiées dont **20 patrimoniales**. L'étude apporte aussi des **préconisations sur la gestion et les aménagements du terrain**.

Au vu des résultats de l'étude préalable et de la mise en œuvre, dès l'automne 2022, de mesures pour protéger le patrimoine naturel par la direction et l'équipe des jardiniers, notre golf a obtenu en janvier 2024 et pour une durée de 5 ans, le **label Argent dans le cadre du PGB**, label décerné conjointement par la **FFGolf** et le **MNHN** (Muséum National d'Histoire Naturelle).

Parallèlement au travail supplémentaire constant que mène toute l'équipe du golf pour garder ce label, la veille écologique se poursuit sur le terrain. Au cours de cet été le golf a accueilli un stage de 6 semaines pour une étudiante en Licence 3 Ecologie-Biologie des Organismes de l'Université de Rouen. Cela n'avait pas été possible en 2023 dans le contexte des travaux. L'objet du stage - encadré par NATTERRA et le référent biodiversité du golf - était de vérifier et de compléter l'inventaire préalable en ciblant les habitats de pelouses et de prairies naturelles et de faire un point sur la mise en place des préconisations sur le terrain. Le stage comportait aussi des actions de sensibilisation à la biodiversité, entre autres, une présentation de la méthode et des relevés floristiques et faunistiques par station a été faite pour le personnel du golf. Un rapport avec cartographies et richement illustré, comptant pour l'obtention du diplôme universitaire, a été rédigé et soutenu. Ce rapport abondera le compte rendu de veille écologique du golf ainsi que les documents à produire au terme des cinq années de Label.

### **En 2024, des résultats et des actions encourageants**

Au vu des relevés de cet été le nombre de stations d'inventaire où des espèces remarquables sont observées a augmenté depuis 2022 et trois nouvelles espèces de plantes ont été observées dont une nouvelle Orchidée sous les départs du trou 10. Les espèces patrimoniales que ce soit de la flore comme de la faune sont toujours bien présentes sur notre terrain et contribuent à la bonne note environnementale de notre golf.

Pour ce qui concerne les aménagements écologiques et la gestion des espaces, l'utilisation de matériaux locaux (terres, bûches et bois morts, copeaux et paillis) et le remplacement d'espèces horticoles par des espèces locales et/ou nectarifères ont été effectués aux endroits préconisés. Les prairies ont été fauchées tardivement (une seule fois en septembre 2023) ce qui permet aux espèces végétales remarquables de boucler leur cycle biologique après floraison. Les produits de fauches ont été exportés afin de ne pas amender artificiellement les habitats prairiaux et pelousaires qui demandent des sols pauvres pour garder leur diversité. Depuis deux ans, de façon globale, les habitats patrimoniaux sont laissés en libre évolution mais sous surveillance. Des passages pour la petite faune, sous les clôtures, ont été mis en place au niveau de la bordure intérieure du golf.

Autre sujet de satisfaction, le nombre d'espèces exotiques envahissantes a considérablement diminué sur notre terrain depuis la mise en œuvre des préconisations et c'est l'un des résultats qui est le plus visible pour les joueurs : Les Eleagnus un peu partout, la Rhubarbe géante autour de la mare, les Rosier rugueux , les bouquets d'Herbe de la Pampa, la Renouée du Japon ... pour ne citer que les principales espèces nuisant aux espèces autochtones et qui dégradent une des « notes » qui déterminent le label ... ont été retirées !

L'équipe terrain du golf et la direction ne cessent maintenant d'agir pour entretenir la biodiversité sur notre golf et j'espère que nous pourrons avec eux assurer l'outil de contrôle qu'est la veille écologique dans les prochaines années avec des stages portant également sur les autres habitats importants comme les haies, la mare, le boisement ...

Tous les golfeurs pouvant contribuer, je vous invite donc à consulter le site PGB, à prendre connaissance du rapport 2022 et à faire part de vos observations et questions auprès de la direction et de moi même. ...

Serge SIMON,  
référent biodiversité du golf d'Etretat. Bon golf !  
*sergesimon76@gmail.com*

Pour en savoir plus sur le PGB (<https://www.ffgolf.org/transition-ecologique/preservation-de-la-biodiversite/programme-label-golf-pour-la-biodiversite>)

A l'échelon national la FFGolf et le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) ont mis en place le Programme Golf pour la Biodiversité (PGB) qui se concrétise pour chaque terrain de golf par l'obtention d'un label. Le Label est l'outil qui reconnaît et valorise le travail mis en œuvre par le club pour la biodiversité dans le cadre du PGB. Il s'appuie sur le triptyque "Je connais, j'agis, je sensibilise". Il a pour objectif la meilleure prise de conscience par les golfeurs de la biodiversité du lieu où ils jouent et des actions menées par le golf pour la préserver.

200 golfs sont engagés dans le PGB ; 96 sont labellisés ou en cours de l'être, 38 ont déjà le Label Argent ... dont Etretat.

Notre objectif est, au minimum, le renouvellement pour cinq autres années du Label Argent à partir de janvier 2029.

# LES 10 GESTES DE L'ÉCO-GOLFEUR



NOS PARCOURS ÉVOLUENT,  
NOTRE REGARD ET NOTRE PRATIQUE AUSSI !

1

*Je respecte scrupuleusement l'Étiquette.  
Je relève mes pichs, replace mes divots.  
Je nettoie les bunkers, n'abîme pas  
le terrain, et je joue rapidement.*



2

*Je suis conscient de la difficulté  
des métiers de l'entretien  
des gazons sportifs.  
Je n'investis pas le personnel  
en raison de l'état esthétique  
temporairement dégradé  
du parcours.*



3

*J'adapte mon jeu et  
mes objectifs sportifs  
en fonction des saisons.*

4

*Je sais apprécier les parcours en fonction de critères objectifs de jeu et  
pas seulement de critères esthétiques (tenue de ligne au putting, fermeté  
des surfaces de jeu, roules homogène sur tout le parcours mais pas forcément rapide).*



5

*J'adhère aux choix de gestion  
en faveur du développement durable  
(gestion différenciée, opérations mécaniques,  
développement d'une végétation et d'une faune  
diversifiées...) et j'accepte les herbes folles et  
spontanées, les éventuelles petites zones  
d'une couleur autre que verte.*



6

*Je ne jette aucun déchet  
sur le parcours, j'évite les produits  
jetables ou emballés, j'utilise une gourde  
plutôt que des bouteilles en plastique,  
je participe au tri des déchets.*



7



*Je respecte les habitats naturels  
et micro-habitats favorables à la  
biodiversité, et les règles locales qui  
protègent les espaces sensibles.  
J'apprécie la diversité des espèces  
vivantes qui m'entourent et participent  
à la beauté du parcours.*

8



*Je privilégie le covoiturage  
pour me rendre dans les  
golfs : une plateforme de  
covoiturage est disponible  
dans mon Espace licencié.*

9



*Je donne une seconde  
vie à mon matériel :  
je l'offre, le revends,  
le recycle.*



10

*J'agis pour le vivre ensemble en sensibilisant mes  
partenaires au respect de l'Étiquette et aux pratiques  
écoresponsables.*

ffgolf®